

[FENÊTRES] SUR COURS

1^{RES} CLASSES



Avec vous, transformer l'école !



La rentrée est un moment clé, fort, enthousiasmant. C'est aussi la confrontation aux réalités du monde de l'école qui, pour être passionnant, présente aussi des difficultés. Le SNUipp-FSU, syndicat majoritaire chez les professeurs des écoles, s'engage à être à vos côtés, tout au long de l'année, pour vous tenir informés, et vous soutenir. Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend, le SNUipp-FSU s'appuie notamment sur les témoignages des stagiaires - recueillis en mai 2017 dans une grande enquête sur leurs conditions de formation - pour défendre une formation initiale et continue de qualité. En cette rentrée, il lance également une pétition en ligne pour exiger l'ouverture des listes complémentaires afin d'éviter le recrutement de contractuels enseignants. Ces derniers sont embauchés pour quelques mois, parfois pour une année, sans perspective de formation ni de titularisation. C'est inacceptable !

Le SNUipp-FSU défend l'idée que l'enseignant est concepteur de son métier. C'est pourquoi, par exemple, il invite les équipes à adapter les évaluations CP à la réalité de la classe et de l'école, à en conserver les résultats à l'école et à faire remonter aux IEN les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de remédiation issus de leur analyse : RASED, formation, taille des classes... Le SNUipp-FSU porte l'exigence d'une école de la réussite de tous les élèves. Cela nécessite un investissement important et de s'appuyer sur les enseignants car c'est avec vous que se joue, dès maintenant, la transformation de l'école !

Bienvenue à toutes et à tous dans le métier et à bientôt !

DOSSIER

STAGIAIRES : LE SNUIPP-FSU
A MENÉ L'ENQUÊTE p.3

INFOS SERVICE

FRAIS DE DÉPLACEMENT
RECLASSEMENT
CHÈQUES VACANCES p.5

QUESTION MÉTIER

UNE ÉVALUATION À INTÉGRER
À SA DÉMARCHE p.8

EN BREF

RECRUTEMENTS PERDUS AU CONCOURS 2017

DES MESURES D'URGENCE S'IMPOSENT !

569. C'est le nombre de places au concours non pourvues à l'issue du CRPE 2017. Elles s'ajoutent aux 2223 déjà perdues en 4 ans. La crise du recrutement perdure. Malgré l'annonce du ministère de recruter 1000 inscrits sur liste complémentaire (LC), le recours à des contractuels ne sera pas évité. Le SNUipp-FSU demande que :

- la liste complémentaire soit utilisée prioritairement pour faire face aux vacances de postes, plutôt que le recours à des contractuels
- les académies déficitaires puissent recourir à la LC d'autres académies sur la base du volontariat des stagiaires
- s'ouvrent des discussions sur le pré-recrutement
- soit envisagée l'extension du concours supplémentaire, mis en place pour Créteil, aux autres académies en grande difficulté (Versailles, Amiens, Guyane...)
- les conditions de formation et d'entrée dans le métier soient améliorées rapidement
- les salaires soient revalorisés.

Face à cette crise de recrutement qui s'inscrit dans la durée, le ministère ne peut plus se voiler la face. Il en va de la qualité du service public d'Éducation.

C'est décidé, je me syndique !

VOUS SYNDIQUER AU SNUIPP-FSU ?



➤ <https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.

SE SYNDIQUER, C'EST

UTILE

Se syndiquer, c'est être plus fort, efficace et constructif, ensemble, pour défendre l'école, les droits de toutes et de chacun. Le SNUipp-FSU n'a pas d'autre financement et n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance. 66% de la cotisation sont déductibles des impôts ou remboursés si vous n'êtes pas imposable ! Alors adhérez dès maintenant : adherer.snuipp.fr.

Mesures salariales pour les fonctionnaires

(re) Gel du point d'indice : l'hiver va être (re) froid

Fin juin le gouvernement a annoncé sa volonté de geler la valeur du point d'indice. Après 6 années de gel, juste interrompues par une faible augmentation de la valeur du point (+1,2% entre 2016 et 2017), ce nouveau gel est profondément injuste. Les fonctionnaires perdent du pouvoir d'achat depuis plus de 15 ans. La FSU demande au gouvernement de revenir sur cette annonce et d'engager une véritable concertation avec les partenaires sociaux. C'est un des enjeux de la grève du 10 octobre.

PPCR : en stand-by

Alors que le précédent gouvernement s'était engagé, avec le protocole « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), à rénover les carrières des enseignants, les nouveaux locataires de Bercy envisagent un report des mesures. Seul le reclassement prévu pour cette rentrée aurait lieu, la suite des revalorisations serait repoussée d'au moins un an.

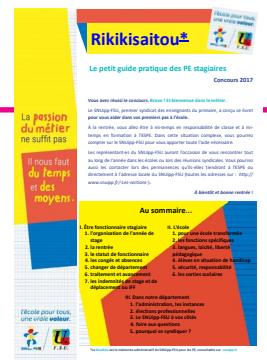
Journée de carence : le retour

Le retour du jour de carence pour les fonctionnaires a été acté pour janvier 2018. La prétendue équité avec les salariés du privé ne tient pas ! Les deux tiers d'entre eux voient leurs jours de carence couverts par des accords d'entreprise.



Rikikisaitou : le guide pour les PE stagiaires

Pour vous aider dans votre année de stagiaire, le SNUipp-FSU édite une brochure, le Rikikisaitou. Vous y trouverez de nombreuses informations en particulier sur votre année de stage, vos droits, le mouvement, l'école... N'hésitez pas à la demander à votre section départementale.



STAGIAIRES QUAND LE SNUIPP-FSU MÈNE L'ENQUÊTE



Pour la troisième année consécutive, en mai 2017, le SNUipp-FSU a mené une enquête en ligne, auprès de 1766 professeurs des écoles stagiaires. D'une année sur l'autre, le bilan que font les stagiaires est constant. Les conditions de formation et d'entrée dans le métier restent très insatisfaisantes. Pire, on constate une tendance à la dégradation du ressenti pour certains éléments de formation, jusqu'à présent considérés moins négativement que d'autres.

Les difficultés ne peuvent décemment plus être mises sur le dos d'une mise en place à tâtons de la réforme.

Une entrée dans le métier toujours très difficile

Les stagiaires se déclarent stressés, débordés, insuffisamment préparés en particulier aux enjeux de la réussite de tous les élèves. Cette année de formation, cumulant validation universitaire et responsabilité d'une classe, est jugée beaucoup trop lourde.

Le suivi et l'accompagnement sur le temps de classe restent insuffisants, ce qui conduit à placer le tuteur davantage dans un rôle d'évaluateur en vue de la titularisation que de formateur pour apprendre le métier.

Avec près de 49h de travail en moyenne, la charge de travail hebdomadaire reste bien trop importante, particulièrement du fait du poids du mi-temps en responsabilité.

Force est de constater que la situation ne s'est toujours pas améliorée, malgré la multiplication des alertes. Les professeurs stagiaires payent le prix fort du manque d'investissement et d'une réforme qui ne permet pas de se consacrer sereinement à l'apprentissage du métier d'enseignant.

Cette situation doit trouver des réponses concrètes. C'est pourquoi le SNUipp-FSU continue d'exiger avec la FSU une remise à plat de la réforme de la formation des enseignants.

Les pistes d'amélioration

Le SNUipp-FSU revendique un projet de formation initiale des enseignants avec un concours de recrutement sous condition de licence, placé en fin de L3, suivi de deux années pleines et entières de formation validées par un master, ce qui permettrait d'aborder l'ensemble des savoirs théoriques et professionnels indispensables à la démocratisation du système scolaire. Le temps de stage doit être envisagé dans une logique de formation (observation, pratique accompagnée, responsabilité) et ne doit pas dépasser le tiers-temps.

Le SNUipp-FSU exige aussi une formation continuée après la titularisation, avec une première année (T1) à mi-temps et des compléments de formation en T2. Il porte aussi la nécessité d'un cadrage national de la formation. L'Etat doit attribuer aux ESPE les moyens suffisants, tant humains que matériels, pour assurer toutes leurs missions et garantir une formation de qualité à tous les étudiants et stagiaires.

Une crise de recrutement qui perdure

Lors des six derniers concours de recrutement de professeurs des écoles 2792 postes n'ont pas été pourvus, dont 569 au concours 2017.

Cette crise conduit à un recours massif à des contractuels sans formation, et installe la précarité dans nos écoles. Le SNUipp-FSU a dénoncé ce recours inacceptable dès sa première mise en oeuvre.

La désaffection pour le métier d'enseignant est particulièrement problématique dans certaines académies marquées par des recrutements non effectués au concours 2017 : 453 à Créteil, 92 à Versailles et 19 en Guyane.

C'est une des raisons pour lesquelles, le SNUipp-FSU porte l'idée de pré-recrutements (intégrant des critères sociaux, dès la L1 et à tous les niveaux du cursus universitaire) sous statut d'élèves-professeurs, sans contrepartie de travail. Les étudiants sont alors rémunérés pour suivre études et stages d'observation et de pratique accompagnée. Enfin, les conditions d'entrée, d'exercice du métier et de rémunération se sont dégradées. Cette situation doit trouver des réponses concrètes.

L'école a besoin d'une réforme ambitieuse de la formation des enseignants, garantissant le nombre de recrutements nécessaires et permettant à tous les recrutés d'entrer sereinement dans le métier.

SENTIMENT SUR L'ANNEE DE STAGIAIRE

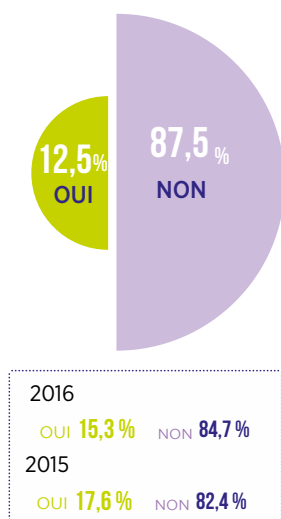
COMMENT SE SENTENT LES STAGIAIRES ?

70 % « débordés », 65 % « stressés », 87,5 % des stagiaires ne se sentent pas préparés à la responsabilité de classe. L'entrée dans le métier pourtant déterminante dans le devenir d'un enseignant est donc largement insatisfaisante.

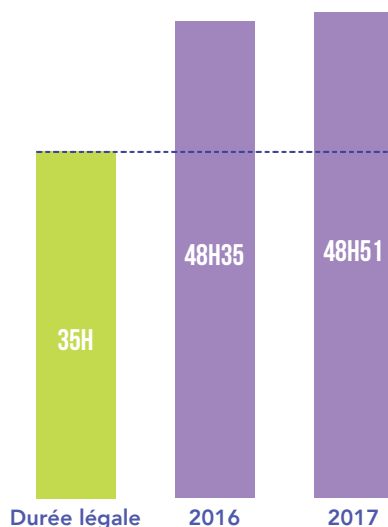
ONT-ILS LE SENTIMENT D'AVOIR ÉTÉ ASSEZ PRÉPARÉS POUR AVOIR LA RESPONSABILITÉ D'UNE CLASSE ?

Les stagiaires, surchargés, déclarent en moyenne travailler 48h51 min par semaine. Cette charge de travail prend en compte le temps de classe, de préparation et de correction et le temps de formation auxquels s'ajoute le temps personnel dévolu aux exigences de la formation.

AVEZ-VOUS LE SENTIMENT D'AVOIR ÉTÉ ASSEZ PRÉPARÉ POUR AVOIR LA RESPONSABILITÉ D'UNE CLASSE ?



VOLUME MOYEN DE TRAVAIL PAR SEMAINE



2016 : 72 %
2015 : 72,2 %



2016 : 62,5 %
2015 : 63,3 %

SATISFAITS



2016 : 32,3 %
2015 : 30,6 %

ÉPANOUIS



2016 : 24,4 %
2015 : 23,6 %

LES DEMANDES DU SNUIPP

Le SNUipp-FSU revendique des pré-recrutements dès la L1, rémunérés, permettant aux étudiants de se consacrer entièrement à leurs études, une entrée progressive dans le métier avec un concours en fin de L3, suivi de deux années pleines et entières de formation validées par un master. Pour les fonctionnaires stagiaires, le temps en classe ne doit pas dépasser le tiers temps, avec des stages allant de l'observation à la responsabilité en passant par la pratique accompagnée. Le SNUipp-FSU porte le projet d'une première année de titulaire (T1) à mi-temps en classe et d'une formation continuée en T2.

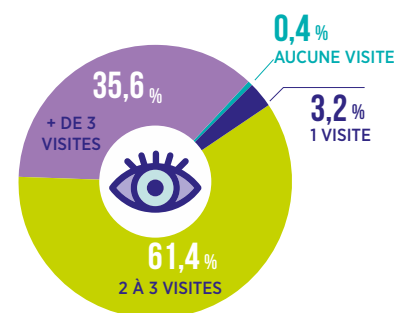
SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE TERRAIN

LES STAGIAIRES ÉTAIENT-ILS AFFECTÉS DANS L'ÉCOLE DE LEUR TUTEUR DE TERRAIN ?

Le « binôme » de tutorat normalement prévu dans la formation n'est pas opérationnel. Il n'y a pas de regards croisés entre les tuteurs de terrain et de l'ESPE, qui font peu de visites et n'ont pas de temps dégagé pour se rencontrer et échanger sur le suivi des stagiaires.

Un nombre trop faible de visites a pour conséquence de privilégier la posture d'évaluation au détriment d'une posture de formation et d'accompagnement.

Nombre de visites par le tuteur de terrain entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} mars



► En moyenne, les stagiaires ont bénéficié de **3,54 visites** durant le 1^{er} semestre (3,26 l'année passée).

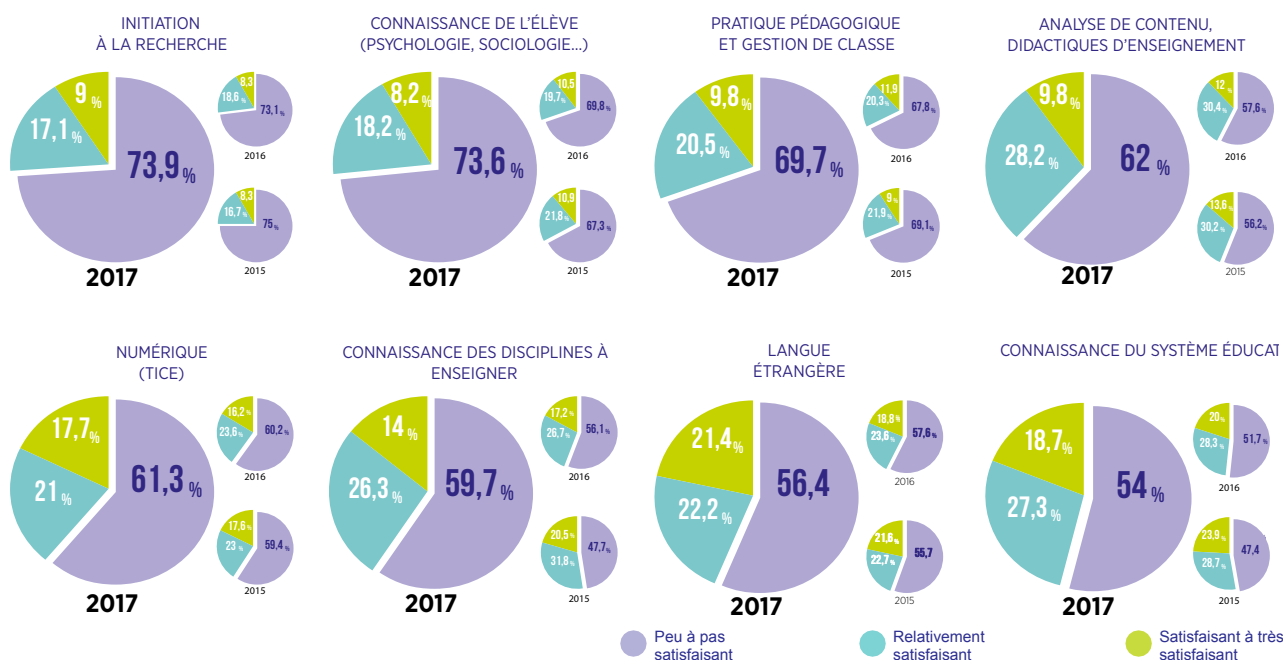
Année	60 %	36,3 %	3,2 %	0,4 %
2016	60%	36,3%	3,2%	0,4%
2015	56,9%	32,6%	9,8%	0,8%

LES DEMANDES DU SNUIPP

Le SNUipp-FSU considère que le suivi des stagiaires doit être assuré dans une logique de formation, pas d'évaluation. Les tuteurs de terrain et de l'ESPE doivent avoir les moyens et le temps nécessaire pour assurer un suivi concerté, cohérent et sans pression hiérarchique. Le nombre de PEMF doit donc être abondé pour permettre de répondre à l'ensemble des besoins de formation.

LES CONTENUS DE FORMATION

La formation à l'ESPE n'est pas satisfaisante, quel que soit le domaine de formation. Mais le ressenti est particulièrement négatif concernant l'initiation à la recherche (74%), la connaissance des élèves (73%), la pratique pédagogique et la gestion de classe (69%).



LES DEMANDES DU SNUIPP

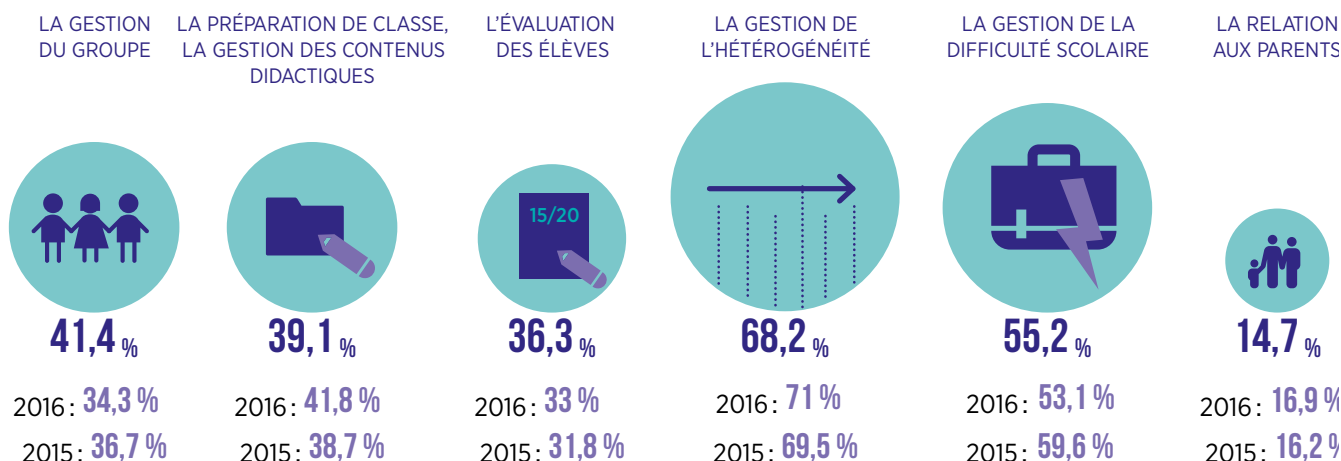
Ce ressenti des PES est un signal fort. Il est nécessaire de remettre à plat la formation initiale des enseignants afin de garantir une formation de qualité, progressivement professionnalisante. Les ESPE doivent assurer une formation professionnelle universitaire adossée à la recherche qui garantisse une qualification élevée des enseignants dans tous les domaines. Ces écoles doivent être pleinement engagées dans une politique ambitieuse de développement de la recherche en éducation afin d'irriguer au mieux les pratiques.

SITUATIONS GÉNÉRANT DES DIFFICULTÉS

DANS QUELLES SITUATIONS LES STAGIAIRES SE SENTENT-ILS LE PLUS EN DIFFICULTÉ ?

Un tiers des stagiaires se disent souvent en difficulté dans les situations de classe. Mais surtout, ils-elles sont près de 70% à ne pas savoir comment gérer l'hétérogénéité et plus de la moitié la difficulté scolaire. Alors que l'école française se caractérise par une reproduction forte des inégalités sociales en inégalités scolaires, la gestion de la difficulté scolaire et la prise en compte de l'hétérogénéité doivent être une priorité de la formation initiale. La relation aux parents pourtant indispensable pour la réussite des élèves est également difficile pour 15% des stagiaires.

VOUS VOUS SENTEZ LE PLUS EN DIFFICULTÉ DANS.....



FRAIS DE DÉPLACEMENT

Une indemnité forfaitaire de formation (IFF) de 1000 € est accessible aux stagiaires dont les communes de résidence familiale et administrative (école) sont différentes de celle de l'ESPE. Elle est versée automatiquement. Des indemnités de stage et de déplacement, plus favorables, régies par le décret du 3 juillet 2006, sont également accessibles sous les mêmes conditions. Mais de nombreux freins persistent dans certaines académies. Pour le SNUipp-FSU, c'est inacceptable.

Il s'est adressé au ministère pour demander une revalorisation de l'IFF, intégrant une prise en compte du kilométrage. Dans l'attente, il demande à l'administration de permettre l'accès de toutes et tous à l'indemnisation la plus favorable.

Dans le cadre des trajets domicile-travail, une prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement et de transport peut-être demandée, à hauteur de 50% et dans la limite de 86.16 euros par mois.

RECLASSEMENT

Le reclassement, à demander auprès de la DSDEN, permet la prise en compte, dès la stagiarisation, des services accomplis antérieurement afin d'accélérer le passage d'échelons en début de carrière. Peuvent être pris en compte les services d'emploi d'avenir professeur (EAP),

d'assistant d'éducation (AED), d'enseignant contractuel, d'enseignant en établissement privé, de surveillant, ainsi que tout autre emploi de contractuel ou de titulaire exercé dans l'un des trois versants de la fonction publique.

PASS EDUCATION : POUR LES STAGIAIRES ÉGALEMENT !

Le Pass Éducation permet d'accéder gratuitement aux collections permanentes des musées et aux monuments nationaux. N'hésitez pas à le demander à votre directeur !

CHÈQUES VACANCES

Vous pouvez bénéficier d'une épargne bonifiée par l'état de 10 à 30 % selon le quotient familial et pour les moins de 30 ans, bonifiée à 35 %.

Renseignez-vous sur :

www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

17^e

UNIVERSITÉ d'automne

du SNUipp-FSU



Rendez-vous devenu incontournable, l'Université d'automne du SNUipp-FSU, dont ce sera la 17^{ème} édition, se déroulera les vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 octobre. Pour cette année, elle affiche déjà complet. Alors, à l'année prochaine peut-être ?

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI CHOISI MGEN

"Quand on est sportif de haut niveau, la santé c'est essentiel. Et se sentir bien protégé est un réel avantage sur le chemin de la victoire. C'est pourquoi je ne m'entoure que des meilleurs. Pour son engagement, pour sa solidarité, pour la performance de sa protection santé et la qualité de son accompagnement, j'ai choisi MGEN."

MARTIN FOURCADE, Champion du Monde
et Champion Olympique de biathlon.

mgen[★]

MUTUELLE
SANTÉ
PRÉVOYANCE

SUR LE VIF

3 QUESTIONS A

Yves Soulé, enseignant-chercheur, maître de conférences à l'Université de Montpellier



« Une évaluation ne peut aider un enseignant que si elle est totalement intégrée dans sa démarche »

Que pensez-vous des évaluations de CP ?

Les évaluations proposées paraissent insuffisantes et incomplètes. Elles sont trop axées sur la dimension phonographique au détriment de la compréhension. La recherche « Lire et Ecrire en CP » de Roland Goigoux à laquelle j'ai participé a montré l'intérêt d'une analyse qui à partir des résultats obtenus aux tests de début et de fin de CP permet de comprendre comment s'articulent les techniques proposées sur le code, la compréhension et l'écriture. L'évaluation devient alors un instrument professionnel intéressant. Celles-ci se font au détriment des capacités déjà engagées à l'école maternelle concernant la compréhension, l'oral et les essais d'écriture de mots en créant un décalage.

Ne risquent-elles pas de mettre beaucoup d'élèves en échec ?

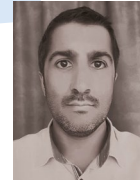
Ce décalage peut être préjudiciable pour tous les élèves et en particulier ceux qui sont en difficulté. Il ne s'agit pas de remettre en cause le bien-fondé de l'étude du code, il est largement réinvesti dans les activités d'écriture, mais de mesurer les effets pervers d'une conception de l'apprentissage de la lecture centrée sur le code qui remet en cause l'évaluation bienveillante et positive demandée à l'école

maternelle. En donnant la priorité aux réussites possibles des élèves en GS, l'enseignant n'a pas à développer toutes les compétences graphiques, phonographiques, graphophonologiques et métacognitives demandées ici dès le mois de septembre.

Peuvent-elles aider les enseignants ?

La compétence évaluative est une compétence professionnelle insuffisamment travaillée en formation initiale et continue. Tout enseignant devrait pouvoir et savoir évaluer les parcours d'apprentissage des élèves et les effets de ses pratiques sur ses apprentissages. En la matière une évaluation ne peut aider un enseignant que si elle est totalement intégrée dans sa démarche. Or on est ici dans l'imposition institutionnelle. On imagine alors le dilemme des collègues de l'école maternelle tenus de « préparer » les élèves à ces évaluations sous la pression institutionnelle et parentale, et celui des enseignants de CP tenus, au lieu de les utiliser comme outils et instruments d'analyse, de « forcer » l'apprentissage au lieu d'accompagner l'élève dans sa progression.

ENSEIGNANT-CHERCHEUR, YVES SOULÉ EST MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



Christophe Béal, PEMF, école d'application Georges Guynemer de Nevers (58)

La rentrée est un moment fort et souvent précipité ce qui génère parfois de fortes angoisses. Valider un Master, préparer et assurer deux jours de classe parfois dans deux classes différentes, participer à des réunions institutionnelles, découvrir les partenaires de l'école feront que cette année sera forcément intense.

Mais vous possédez vos ressources personnelles et humaines, et d'autres existent autour de vous. En effet, les collègues de votre école connaissent bien vos élèves, le contexte de l'école, le fonctionnement de l'institution. Questionnez-les sans crainte.

La conception des séances, leur programmation vous paraissent être un travail insurmontable ? Pour commencer, ce qui compte surtout, c'est d'assurer une rentrée sur des bases qui permettent un bon fonctionnement pour toute l'année scolaire. Autorisez-vous donc à proposer aux élèves des séances pas trop longues, faciles à mener pour vous faciliter la gestion du groupe et vous permettre d'asseoir votre statut d'enseignant.

Bien sûr, vous aurez à cœur rapidement de proposer des séances dans lesquelles les apprentissages auront une place forte. Pour commencer, utilisez des ressources comme le site de votre circonscription, Eduscol, les manuels et livres du maître. Ensuite vous vous en inspirerez, pour enfin construire vos séances de manière autonome. Les maîtres formateurs, les conseillers pédagogiques, les professeurs d'ESPE sont des personnes ressources à solliciter également.

Enseigner est un métier certes passionnant mais complexe car il mobilise tout un ensemble de compétences professionnelles que vous maîtriserez par étapes au fil de l'année et tout au long de votre carrière.



RECRUTEMENT

LES PROGRAMMES DE CYCLE 2 ET 3

neo.snuipp.fr/cycles-2-et-3-les-nouveaux,417



SYNDICAT

LES FRAIS DE DÉPLACEMENT

neo.snuipp.fr/frais-de-deplacement-kesako,358



PASS ÉDUCATION

LE RETOUR DE LA JOURNÉE DE CARENCE

neo.snuipp.fr/retour-du-jour-de-carence-une,531

Nouvelle loi travail et dégradations à venir pour la fonction publique : une même politique à combattre.

Les 12 et 21 septembre ont vu les salariés du privé, jeunes, privés d'emploi, retraités et fonctionnaires, se mobiliser significativement contre le nouveau projet de « loi travail 2 », aggravant la loi El Khomri et touchant l'ensemble des salariés.

Loi travail : un mauvais coup

C'est à coup d'ordonnances que le gouvernement Philippe et Muriel Pénicaud, ministre du travail, veulent imposer une nouvelle loi malgré l'opinion publique qui rejette toujours majoritairement cette réforme. C'est la fin des garanties pour les salariés, l'organisation de leur mise en concurrence, le développement du dumping social avec l'explosion de la flexibilité et de la précarité.

Les fonctionnaires dans le collimateur

La Fonction publique ne sera pas préservée d'une telle déréglementation qui aura pour

prochaine cible le statut de fonctionnaire « inapproprié » selon E. Macron. Le secteur public est toujours dans le viseur après une réforme importante dans le privé... au nom de l'équité.

Les annonces récentes concernant la fonction publique sont inquiétantes : gel du point d'indice alors que les enseignants français sont moins bien payés que leurs homologues européens ; rétablissement de la journée de carence, mesure qui constitue une double peine dans un métier très exposé aux pathologies ; non compensation de la hausse de la CSG pour les salariés du public ;

sans compter la perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique ou le recul du calendrier pour la mise en œuvre de PPCR. Ces mesures ont conduit les fédérations de fonctionnaires à appeler à une journée de grève et de manifestations le 10 octobre pour défendre une Fonction publique prise pour cible depuis l'arrivée du nouveau gouvernement.

Le SNUipp avec la FSU, a choisi de mobiliser et d'appeler à ces journées d'actions. Toutes les mobilisations, sur la loi travail comme sur la Fonction publique, participent du refus de ce nouveau modèle social que le gouvernement souhaite imposer. C'est en les réussissant que nous conduirons le gouvernement à reculer.

Tous salariés, tous concernés !

MÊME POUR SARAH, ENSEIGNANTE, LES RISQUES DU QUOTIDIEN NE MANQUENT JAMAIS À L'APPEL.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE
**POUR LES RISQUES LIÉS
À VOTRE ACTIVITÉ**

-10% SUR LES CONTRATS
D'ASSURANCE AUTO*

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)
Connectez-vous sur www.gmf.fr ou depuis votre mobile sur m.gmf.fr

*Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{ère} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2017.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances.
775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.